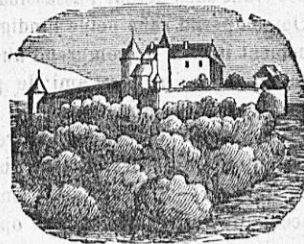




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
» . . . 6 mois, » 2 50
Étranger . 1 an, » 9 —
» . . . 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 15 avril 1902.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national continue à discuter les tarifs douaniers. Le droit sur les vins a été porté de 15 fr., proposé par le Conseil fédéral, à 20 fr. par hectolitre, ce qui est décidément trop et prohibitif. Nous allons voir quelle figure vont faire nos campagnards, les petits surtout, les ouvriers et le bas peuple qui forment la grande majorité du pays, quand on leur dira qu'il faudra payer les vins rouges ou blancs de France, d'Espagne ou d'Italie, 22 à 23 centimes (en tenant compte des fûts) par litre. La réponse sera, dans ces pays, la hausse des droits sur les fromages, les laits condensés, le bétail d'exportation, les bois. Si c'est comme cela qu'on pratique l'avantage de l'agriculture, nous avouons n'y plus rien comprendre, remarque le *Confédéré*.

Au Conseil des Etats, on discute le tarif et la conversion des emprunts des chemins de fer.

Conflit italo-suisse. — On s'est demandé de divers côtés ce qui a pu pousser M. Silvestrelli à chercher à notre pays une si mauvaise chicane. Est-ce en vue des tarifs douaniers, est-ce la question des anarchistes qui vivent dans notre pays et que l'Italie nous envoie si gracieusement?

Il serait, dans tous les cas, singulier que le pays qui donne le jour à tous les anarchistes, à ceux qui assassinent Carnot, l'impératrice d'Autriche et le roi Humbert lui-même, fasse le reproche à la Suisse d'héberger des sujets italiens qui sont anarchistes et qui ne font que compromettre notre droit d'asile. Le moment viendra, et ce ne sera pas trop tôt, où la Suisse mettra tout ce joli monde à la porte.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 23

SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCHUR

A l'école, je travaillais ferme : l'étude me charmait. Je sus bientôt lire et écrire, en dépit de l'instituteur, qui manifestait à mon égard le même mépris que le reste de la population. Malgré tout, je faisais des progrès. Quant à Véronique, qui se trouvait dans la même classe, elle rencontrait plus de difficultés. S'agissait-il de résoudre une question d'arithmétique, sa tête s'embrouillait et, pareils à des fantômes moqueurs, les chiffres dansaient devant son esprit à la faire pleurer. Quel éclair de rage lançaient mes yeux lorsque l'instituteur la punissait de sa maladresse! Quelle douleur torturait mon cœur! Parfois, dans ces moments-là, je détournais l'attention et la colère du *Schulmeister*, soit par une demande naïve, soit par un bruit provocateur. Mais alors quel orage sur ma tête! Eh! je m'en moquais pas mal : ma petite amie était du moins épargnée.

Ma victime, Michel Arnold, fréquentait la même école.

La Suisse doit rester maîtresse chez elle.

Espérons, du reste, que ce regrettable incident trouvera sa solution sans trop tarder et que les deux pays redeviendront ce qu'elles ont été sous Victor-Emmanuel et ce qu'elles devraient avoir été sous Humbert I^{er} et sous le nouveau roi.

L'*Allgemeine Schweizer-Zeitung* de Bâle constate que le différend italo-suisse est né de l'inacceptable prétention de M. Silvestrelli de vouloir tracer au Conseil fédéral la voie à suivre dans la répression d'un délit politique. Si une pareille prétention est inexplicable de la part d'un diplomate, l'attitude de l'Italie ne l'est pas moins. Il est inadmissible, en effet, que les hommes d'Etat italiens ne se soient pas rendu compte que M. Silvestrelli s'abusait grossièrement, en émettant des exigences qui tendaient à mettre le Conseil fédéral en conflit avec les lois mêmes du pays.

Dès lors, on peut se demander si, en refusant néanmoins de désavouer son représentant à Berne, le gouvernement italien a obéi à un faux amour-propre ou à des visées d'ordre politique. La première hypothèse paraît insoutenable, car elle suppose chez les hommes d'Etat italiens une invraisemblable incapacité politique. Il y a donc un autre mobile dans l'attitude de l'Italie.

L'*Allg. Schweizer-Zeitung* croit que le gouvernement de Victor-Emmanuel n'est pas fâché de détourner l'attention de l'opinion italienne des misères et des déboires économiques et politiques intérieurs par une démonstration sur le terrain extérieur.

La ville de Berne continue à être calme. M. Silvestrelli n'a pas quitté Berne et M. Carlin est encore à Rome. Les notes qui doivent figurer au Livre bleu ayant dû être préalablement traduites, ce document ne sera remis aux députés qu'aujourd'hui, mardi, jour de rentrée des deux Conseils.

Malheureusement, pour lui et pour moi, j'étais pauvre; il pouvait nommer son père et sa mère; je n'avais pas connu le mien, et ma mère n'existait plus; il portait de beaux habits et j'étais dépenaillé à faire rire tous les enfants de la classe; il avait les préférences du maître d'école, tandis que moi, j'en étais le souffre-douleur; bref, il m'en voulait, parce que je savais ce qu'il ignorait. La fortune de ses parents lui donnait de l'arrogance; il le prenait de haut avec moi et, à chaque occasion favorable, il me faisait sentir la supériorité que donne la richesse. Inutile de vous rapporter toutes les intrigues qu'il machinait contre le pauvre déclassé. Avait-on fait du bruit pendant que l'instituteur était occupé ailleurs, il m'accusait; on l'appuyait et le régent me punissait. Un paysan venait-il se plaindre d'un dégât commis, j'en étais l'auteur et j'en subissais les conséquences. Mes vêtements laissaient-ils voir mes condes, j'étais exposé aux railleries de tous, parce que le fils du meunier me demandait si mon père les avait achetés à la dernière foire. S'amusait-on en dehors des heures de classe, on m'excluait pour la raison fort simple qu'un bâtarde n'a pas le droit de s'associer à ceux qui ont père et mère. Les parents défendaient à leur progéniture de me fréquenter : on ne pouvait que devenir galeux dans ma compagnie. Seule entre tous, Véronique Dalbach me restait sincèrement attachée. Sa

Le Conseil fédéral a accordé à M. Carlin, ministre de Suisse à Rome, un congé illimité.

Les journaux poursuivent leurs commentaires au sujet de l'incident italo-suisse. La presse française est réservée. Dans la presse allemande, il y a un courant favorable à la Suisse et un courant défavorable. Nombre d'organes allemands réservent leur opinion. En Italie, à part les journaux socialistes, la Suisse est plus ou moins maltraitée dans les gloses des journaux.

L'*Avanti*, socialiste, rappelle que, lorsque le crime de Monza fut glorifié aux Etats-Unis, dans des réunions publiques, le gouvernement italien se tint coi.

La *Tribuna* revient sur ses premières impressions et réduit le conflit aux proportions d'un incident personnel.

Nous ne sommes pas en présence d'une rupture de rapports diplomatiques, dit l'organe romain dans un article d'allures officieuses, mais en présence d'un différend entre le gouvernement suisse et le ministre Silvestrelli. Les deux gouvernements restent en bons termes, comme il appert de la déclaration du Conseil fédéral aux Chambres. Le différend actuel présente une forme nouvelle d'incident diplomatique; mais il n'a pas pour autant un caractère grave et il ne faut point lui en attribuer. Chacun des deux gouvernements continue à correspondre impersonnellement avec la légation accréditée auprès de lui. Donc, pas de rupture!

L'incident Silvestrelli, dit avec raison la *Feuille d'avis de Lausanne*, ne doit pas faire oublier que les réclamations de l'Italie sont parfaitement justifiées et qu'il est de notre devoir d'y donner satisfaction. Un journal anarchiste paraissant à Genève, dans un article paru récemment, a fait l'apologie du détestable crime commis par Bresci, en ap-

situation était la même : il semblait donc juste qu'elle fût exposée aux mêmes insultes que moi.

C'est ce qui m'exaspérait. J'étais assez fort pour ne redouter personne; j'avais assez d'intelligence pour accomplir mes devoirs; parfois je rossais d'importance et le fils du meunier et ses trop chauds partisans; souvent, à l'école, je risais de leurs bêtises et de leurs stupides réponses. Alors, à la sortie de la classe, la mente s'acharnait contre moi : on me poursuivait, on m'accablait de sobriquets indignes. Je pâlisais de honte, voulais me retourner, courir sus à cette satanée engeance; Véronique, en pleurant, me retenait, m'apaisait : un seul de ses regards me rendait doux comme un agneau. Pauvres enfants que nous étions! Que d'affronts nous avons eus! Que de pleurs nous avons versés! Voilà d'où proviennent, en partie, nos mauvais instincts et notre haine contre les hommes. Y a-t-il quelque chose d'étonnant à cela?

Michel Arnold avait sans doute deviné mon affection pour Véronique Dalbach, car ce fut à elle que s'adressèrent peu à peu tous les infâmes propos que sa nature gâtée lui suggérait. Il comprenait évidemment qu'en tourmentant la jeune fille, il me causait une peine plus grande et plus vive qu'en m'attaquant directement. Il ne se trompait pas.

(A suivre.)

été faites récemment n'étaient pas propriétaires subit

Autriche-Hongrie.—Le tribunal de Vienne a condamné tous les accusés de la partie de jeu d'un million à mille couronnes d'amende ou quarante-huit heures d'arrêt. En outre, le comte Potocki, le comte Szemere et M. de Pechy, sujets étrangers, ont été déclarés expulsés de tous les pays sujets de la couronne d'Autriche.

Russie.—Ce pays est constamment en révolte. Aux troubles universitaires sont venues s'ajouter les révoltes paysannes. Etudiants et ouvriers marchent ensemble, et, pour se reconnaître, portent à leurs bras, pendant les manifestations, un brassard rouge. Moscou est occupé militairement par 50,000 soldats. Les arrestations sont nombreuses. Les étudiants de Moscou, au nombre de 2000, armés de gourds, de haches et de pistolets, démolirent les portes de l'université, envahirent les salles, brisèrent les tableaux, les bancs et mirent le feu à l'établissement.

Au milieu d'hymnes révolutionnaires, ils brûlèrent les portraits de la famille impériale.

La police à pied et à cheval, aidée par les Cosaques armés de leurs terribles knouts, se ruèrent sur les manifestants. Il y eut de nombreux morts et plus de 60 blessés. Plus de 400 étudiants furent arrêtés, enchaînés et conduits en prison.

Tout ce monde-là va être conduit en Sibirie où les prisonniers politiques agonisent et meurent dans les plus douloureuses souffrances.

— Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le colonel Grimm, accusé de haute trahison, aurait été condamné par le conseil de guerre à la peine de mort, mais que le czar Nicolas II aurait commué cette peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Suède.— Mardi soir, un incendie éclaté dans une fabrique de levain des maîtres boulangers de Stockholm, située à proximité de la ville. Le mur de la fabrique, en s'écroulant, a tué six personnes et en a blessé huit.

Angleterre.— M. Maxim, inventeur du canon, offre un prix de 50,000 liv. st. à l'inventeur d'un véhicule aérien dirigeable, mais qui ne soit pas un ballon et qui puisse être utilisé par l'armée.

Etats-Unis.— 100,000 fr. pour un œuf de Pâques, cela peut paraître un peu cher; mais, quand nous aurons dit que l'œuf dont il s'agit vient d'Amérique, nos lecteurs s'étonneront sans doute qu'il n'ait pas coûté le double! Un riche négociant de Chicago est l'auteur responsable de cet œuf unique au monde, dont il a voulu lui-même surveiller la confection. Imaginez un véritable monument, de 135 centimètres de haut, tout en feuilles de roses confites, montées sur une carcasse métallique ayant la forme consacrée et ornée de rubans roses à profusion. Dissimulez dans les pétales de roses deux cents petites ampoules électriques, et vous aurez à peu près une idée de la symphonie en rose majeure produite par l'œuf de Pâques dont nous parlons. Maintenant, comme l'esprit américain ne perd jamais ses droits, devinez ce que contenait ce ravissant écrin. — Des bonbons? — Non. — Des bijoux? — Vous n'y êtes pas. — Un phonographe! O pays d'Edison!

— Jeudi, la police opérait, à Jonasborough, l'arrestation d'un individu accusé de meurtre. Au cours d'une lutte contre les camarades de celui-ci, la police a eu cinq tués et deux blessés. L'accusé a été également blessé avant d'être capturé.

CANTON DE FRIBOURG

Subside.— Le Conseil fédéral a accordé au canton de Fribourg un subside de 20% des frais pour diverses améliorations de terrain.

Tarif douanier.— M. de Vevey, directeur à Pérolles, a parlé dimanche, à Villaz-St-Pierre, sur le nouveau tarif douanier.

La résolution suivante a été votée par l'unanimité des assistants :

« La Société d'agriculture de Romont, comptant environ 700 membres, réunie à l'extraordinaire le 13 avril 1902 à Villaz St-Pierre, se déclare d'accord avec les propositions de l'Union suisse des paysans, concernant les nouveaux tarifs douaniers. »

Décès.— Samedi matin, un nombreux cortège de parents et d'amis a accompagné à sa dernière demeure le corps de M. Ernest Monney, secrétaire du Conseil communal de Fribourg.

M. Monney meurt à 39 ans à peine, enlevé à l'affection des siens par une pneumonie à laquelle s'était jointe une méningite.

Legs.— Mlle Louise Chaney, feu Jean, de Montet, décédée à l'hospice du district de la Broie, a institué cet établissement héritier de ses biens, soit environ 12,000 fr. Elle a donné et légué 100 fr. pour les orphelins du même établissement.

— Mme Emilie Ballaman, née Rey, décédée à l'Hospice, a pareillement institué cet établissement héritier de ses biens, soit environ 5500 fr.

Brochet géant.— On a pris mardi passé, à la hauteur de Gévèaux au lac de Morat, un brochet qui ne mesurait pas moins de 1 m. 28 de longueur et pesait 30 livres. On le verra plus tard, ce brigand d'eau douce, au Musée de Fribourg.

Bulletin sanitaire du bétail du 31 mars au 6 avril 1902.

Charbon symptomatique : Hauteville, 1 b. périe.

Charbon, sang de rate : Morat, 1 b. périe.

Rouget et pneumo-entérite du porc : Estavayer, 1 ét., 1 p. s.; Bussy, 1 ét., 1 p. s.; Aumont, 1 ét., 2 p. s. — Total, 4 ét., 4 p. s.

GRUYÈRE

Statistique postale.— Voici, pour 1901, les chiffres de l'important trafic du bureau des postes de Bulle :

- 1° *Estampilles* timbrées vendues (timbres, cartes, bandes) : valeur 42,256 fr.
- 2° *Correspondances* (tous les envois de la poste aux lettres) expédiées : 371,296; réexpédiées : 544,076.
- 3° *Journaux*, exemplaires expédiés : 518,881; exemplaires distribués : 148,395.
- 4° *Articles de messagerie* consignés : 30,280; distribués, 32,521; réexpédiés, 30,763.
- 5° *Remboursements* consignés : 14,193.
- 6° *Mandats* consignés, internes : 12,703; étrangers, 1904; mandats payés, internes : 10,322; étrangers : 779.
- 7° *Recouvrements* expédiés : 2087; reçus, 2909.
- 8° *Voyageurs* : 8403.

La Société de secours mutuels des ouvriers et ouvrières de la Fabrique F.-L. Cailler, à Broc, a eu son assemblée annuelle le 1er avril.
Elle compte à cette époque 700 membres, hommes et femmes. Elle a eu, pendant l'année 1901, 227 cas de maladies, dont 85 hommes et 142 femmes, ce qui représente 2778 journées d'incapacité de travail que la Société a payées.

Les frais de médecin et pharmacie se sont élevés à la somme de 1444 fr. 10.
Les recettes de l'année 1901 sont de Fr. 5135 80
Les dépenses. > 5087 80

Boni, Fr. 48—
La maison F.-L. Cailler a versé dans la caisse de secours la somme de 1000 fr. Le Comité remercie publiquement, au nom de la Société, la

maison F.-L. Cailler d'avoir pensé à ses malades.
L'ancien Comité a été confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période d'une année.

Il se compose du président : M. J. Grossenbacher; vice-président : M. Casimir Favre; caissier : M. Emile Messeiller; secrétaire : M. Louis Antonietti; 1er adjoint : M. Alphonse Favre; 2e adjoint : Mlle Hélène Baillet; 3e adjoint : Mlle Otmarine Mossu.

Broc.— Grande animation, dimanche dernier, dans ce beau village, si pittoresquement situé au pied de la Dent de Broc et devenu le plus industriel de notre district, grâce à l'important développement qu'y a pris en peu de temps la fabrique de chocolat F.-L. Cailler. Le personnel ouvrier de cet établissement a eu dans l'après-midi son banquet annuel qui a très bien réussi.

La Musique de Bulle et de nombreux promeneurs, attirés par les doux effluves printaniers de la nature, ont également pris la route de Broc et passé ainsi agréablement leur après-midi.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	> 2 50	6 mois . . .	> 5 —

Le choix d'un bon dépuratif

est souvent difficile. Beaucoup de préparations vantées à cet effet agissent trop rapidement et éprouvent le malade. Au contraire, un bon dépuratif doit agir à la longue. Le Sirop au brou de noix combiné au fer et aux phosphates fortifie en même temps qu'il débarrasse le sang de toutes les impuretés. Souverain contre toutes les maladies de la peau. Seul véritable avec la marque des *Deux Palmiers*. Le flacon 3 fr., la bouteille 5 fr. 50. En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Mises de domaine.

En suite d'offre supérieure, le domaine appartenant à M. Hubert Bussey, à La Tour, sera remis en vente par voie de mises publiques, le **samedi 19 avril** prochain, à 2 heures du jour, au local de la Justice de paix, à Bulle.
La Tour, le 12 avril 1902.
423] E. DUQUAQUIER, curateur.

Mises publiques.

Vendredi 18 avril prochain, dès 9 heures du matin, devant le domicile de M. Hubert Bussey, à La Tour, il sera vendu :
1° Un solde d'outils divers de campagne et autres;
2° Un lot de carrosses;
3° Environ 500 bouteilles, dames-jeannes, tonnelets, cuves, etc.
Le même jour, dès 1 1/2 heure, un solde de linge, batterie de cuisine, lampes diverses, meubles et partitions de musique.
La Tour, le 13 avril 1902.
427] E. DUQUAQUIER, curateur.

A VENDRE

Six vaches portantes pie-rouges, dont quatre de 4 ans et deux de 3 ans. Elles font toutes partie du syndicat. S'adresser à Aug. MORAND, [430
Carry, Bulle.

AVIS

à MM. les entrepreneurs, maîtres d'état et négociants.

M. E. JALLARD, employé au C.-B.-M., pouvant disposer de toutes ses soirées, se recommande pour tenue de livres, comptabilité, circulaires, avis, etc., à faire chez lui ou à domicile.
S'adresser à lui-même. (H-B)[429

On demande à louer

pour 2 ou 3 mois d'été en Gruyère, préférence proximité Bulle ou sur ligne Bulle-Romont, 2 ou 3 pièces meublées avec cuisine, jardin ombragé. — Adresser offres détaillées avec prix par mois à M. GOTTRAU, ingénieur, à Bulle. [431

Aide-monteur

est demandé de suite par la Société électrique de Bulle.
S'adresser au directeur-gérant. [432

